

**ORDRE DU JOUR DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU LUNDI 5 OCTOBRE 2026**

Séance : 19h00

Lieu : Salle des Pachottes à Simandres

ADMINISTRATION GENERALE	Présentés par
D.2026.95 – 1) Election des membres de la commission de délégation de service public	Mireille BONNEFOY, Présidente
D.2026.96 – 2) Election d'un délégué titulaire au SITOM	
D.2026.97 – 3) Election d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant au SMAAVO au sein des collèges GEMAPI et complémentaire à GEMAPI	
RESSOURCES HUMAINES	Présentés par
D.2026.98 – 4) Mise en place des indemnités horaires pour travaux supplémentaires (IHTS) pour les agents relevant du cadre d'emplois des adjoints territoriaux du patrimoine	Mireille BONNEFOY, Présidente
D.2026.99 – 5) Mise en place du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) aux agents relevant du cadre d'emplois des adjoints territoriaux du patrimoine	
FINANCES	Présentés par
D.2026.100 – 6) Approbation d'une répartition dérogatoire libre dans le cadre du prélèvement du FPIC	Nicolas VARIGNY, Vice-président délégué aux finances
D.2026.101 – 7) Exonération d'entreprises de T.E.O.M pour l'année 2027	
D.2026.102 – 8) Reprise d'une provision pour risques et charges	
LOGEMENT	Présentés par
D.2026.103 – 9) Convention n°1 d'attribution pour une aide à la rénovation thermique dans le cadre de MaPrimeRénov'Parcours Accompagné	Christelle REMY, Vice-présidente déléguée au logement
D.2026.104 – 10) Subvention à Alliade Habitat pour 2 PLAI 5 impasse Combe Joli à Ternay	
D.2026.105 – 11) Subvention à 1001 Vies pour 2 PLAI 25-27 rue Matou à Chaponnay	

VOIRIE	Présenté par
D.2026.106 – 12) Ternay - Quartier de la Ville - Désaffectation voirie communale	Alexandre DESCOLLONGES, Vice-président délégué à la voirie
PATRIMOINE	Présentés par
D.2026.107 – 13) Avenant 1 - Marché global de performance - projet de requalification de la piscine de Saint Symphorien d'Ozon	Arnaud DELEU, Vice-président délégué au patrimoine
D.2026.108 – 14) Arrêt du projet de réhabilitation de l'Hôtel des Buffières à St Symphorien d'Ozon	
SITOM	Présenté par
D.2026.109 – 15) Rapport d'activités 2025 du SITOM	Mireille BONNEFOY, Présidente
SEPAL	Présenté par
D.2026.110 – 16) Rapport d'activités 2025 du SEPAL	Mireille BONNEFOY, Présidente

Décisions de la Présidente :

N°34.26 : Signature de la convention pour le versement d'une aide pour un propriétaire occupant pour le remplacement de son chauffage au bois dans le cadre du Fonds Air Bois

Montant : 1 000 €

Propriétaire : Privé

N°35.26 : Signature de la convention pour le versement d'une aide pour un propriétaire occupant pour le remplacement de son chauffage au bois dans le cadre du Fonds Air Bois

Montant : 1 000 €

Propriétaire : Privé

N°36.26 : Signature du contrat n°2026.27.00 pour les frais de réception du séminaire du bureau

Montant : 238 € TTC hors boissons

Société : INTERCONTINENTAL LYON

N°37.26 : Signature d'une convention relative à l'étude sur la mise en place d'une cuisine centrale intercommunale

Montant : 3 500 € nets de taxe (hors frais de déplacements)

Organisme : SCIENCE PO LYON

N°38.26 : Signature des conventions fixant les modalités de mise à disposition du gymnase intercommunal Ravareil à compter du 1^{er} septembre 2026 pour une durée d'un an

Montant : /

Organisme : associations

N°39.26 : Signature des conventions fixant les modalités de mise à disposition du gymnase intercommunal Berlioz à compter du 1^{er} septembre 2026 pour une durée d'un an

Montant : /

Organisme : associations

N°40.26 : Virement de crédits n°1 –Budget principal – afin de prévoir des crédits supplémentaires pour la participation GEMAPI versée au SMAAVO et pour l’annulation et réémission de 2 titres relatifs au remboursement de la TEOM par la Gendarmerie

Section	Sens	Montant	Chapitre	Article	Fonction
Fonctionnement	Dépenses	+ 2 572.90	65	65568	731
Fonctionnement	Dépenses	- 5 401.90	65	65568	76
Fonctionnement	Recettes	+ 2 349.00	70	70878	11
Fonctionnement	Dépenses	+ 5 178.00	67	673	11

N°41.26 : Signature de la convention pour le versement d'une aide pour un propriétaire occupant pour le remplacement de son chauffage au bois dans le cadre du Fonds Air Bois

Montant : 1 500 €

Propriétaire : Privé

N°42.26 : Signature de la convention pour le versement d'une aide pour un propriétaire occupant pour le remplacement de son chauffage au bois dans le cadre du Fonds Air Bois

Montant : 1 000 €

Propriétaire : Privé

N°43.26 : Signature de la convention n°1 pour le versement d'une aide au développement des TPE

Montant : 2 000 €

Société : COMMUN’HAIR

N°44.26 : Signature de la convention pour le versement d'une aide pour un propriétaire occupant pour le remplacement de son chauffage au bois dans le cadre du Fonds Air Bois

Montant : 1 000 €

Propriétaire : Privé

N°45.26 : Signature de la convention pour le versement d'une aide pour un propriétaire occupant pour le remplacement de son chauffage au bois dans le cadre du Fonds Air Bois

Montant : 1 000 €

Propriétaire : Privé

N°46.26 : Signature de la convention pour définir les conditions administratives, techniques et financières dans le cadre des travaux de l’aménagement de la rue des Gordes RD 156 à Simandres

Montant : participation du Département de 24 150 €

Collectivité : DEPARTEMENT DU RHONE

N°47.26 : Retire et remplace la décision n° 40.26 - Virement de crédits n°1 –Budget principal – afin de prévoir des crédits supplémentaires pour la participation GEMAPI versée au SMAAVO et pour l’annulation et réémission de 2 titres relatifs au remboursement de la TEOM par la Gendarmerie

Section	Sens	Montant	Chapitre	Article	Fonction
Fonctionnement	Dépenses	+ 2 572.90	65	65568	731
Fonctionnement	Dépenses	- 7 750.90	65	65568	76
Fonctionnement	Dépenses	+ 5 178.00	67	673	11

N°48.26 : Signature du contrat n°2026.29.00 relatif à la nécessité de faire appel à un prestataire de service afin d'assurer les missions stratégiques de direction en l'absence de la DGS du 28 août au 30 septembre
 Montant : 620 € HT par jour
 Société : Agence des Collectivités Territoriales

Décisions du Bureau :

N°B28.26 : Autorisation de signature du contrat n°2026.28.00 relatif aux prestations de nettoyage des gymnases communautaires pour une durée de 1 an, reconductible au maximum 3 fois
 Montant : sans montant minimum avec un montant maximum de 40 000.00 € HT par an
 Société : NS PRO

N°B29.26 : Autorisation de signer l'avenant n°1 au contrat n°2026.07.00 relatif à des travaux supplémentaires pour pallier les imprévus survenus en cours d'exécution notamment des purges importantes non prévisibles suite à une structure insuffisante de la chaussée révélée lors du reprofilage de la voie ou le prolongement de la réfection d'enrobé à la sortie d'agglomération et que des travaux prévus au marché, ne sont désormais pas nécessaires notamment la création de puits perdu, la protection des arbres, la création de bandes podotactiles et le recours aux travaux de nuit
 Montant : incidence financière de 29 544.05 € HT soit 35 452.86 € TTC soit +14.78%, le nouveau montant du marché s'élève à 229 379.12 € HT soit 275 254.94 € TTC.
 Société : ROGER MARTIN AUVERGNE RHONE ALPES

N°B30.26 : Acquisition des parcelles cadastrées section AL n°103 et n°104 pour une surface totale de 32 m², commune de Sérézin du Rhône, sise Rue de Chantemerle, pour usage de voirie publique
 Montant : euro symbolique
 Propriétaire : privé

N°B31.26 : Autorisation de signature de l'avenant n°1 au contrat n°2026.05.00 relatif à des imprévus survenus en cours d'exécution. Des travaux supplémentaires sont à exécuter avec entre autres, des purges du terrain, la démolition d'une longrine béton ou encore la reprise du trottoir existant pour accéder au parking, pour le marché de réaménagement du carrefour et à la création d'un parking, rue d'Avesnes, à CHAPONNAY
 Montant : incidence financière de 6 587.03 € HT soit 7 904.44 € TTC soit +3.93% du montant du marché initial révisé, le nouveau montant du marché s'élève à 174 311.45 € HT soit 209 173.74 € TTC.
 Société : SPIE BATIGNOLLES TP AURA

N°B32.26 : Autorisation de signature de l'avenant n°1 au contrat n°2026.13.00 relatif à des travaux supplémentaires suivants : déviation et création des réseaux secs, création de regards et remplacement de fontes de voirie et démolition de massifs de candélabre, pour le marché de l'aménagement d'un trottoir, Rue Centrale à CHAPONNAY
 Montant : incidence financière de 2 322.45 € HT soit 2 786.94 € TTC soit +3.52% du montant du marché initial, le nouveau montant du marché s'élève à 68 217.79 € HT soit 81 861.35 € TTC.
 Société : PERRIER AMENAGEMENTS URBAINS

N°B33.26 : Autorisation de signature de l'avenant n°1 au contrat n°2026.25.00 relatif à des travaux supplémentaires nécessaires au cours de l'exécution du marché : reprendre les enrobés et créer des places de parking supplémentaires, pour l'aménagement de deux carrefours, allée du bois rond, d'un carrefour avec création de stationnement carrefour Charmilles/ allée des rameaux et la pose de 3 silos enterrés, avenue du Dauphiné, à SEREZIN DU RHÔNE
 Montant : incidence financière de 8 041.74 € HT soit 9 650.08 € TTC soit +14.01% du montant du marché initial, le nouveau montant du marché s'élève à 65 424.62 € HT soit 78 509.54 € TTC.
 Société : JEAN LEFEBVRE RHONE-ALPES

N°B34.26 : Autorisation de signature de l'avenant n°1 au contrat n°2026.29.00 relatif à des travaux supplémentaires nécessaires et imprévisibles après des investigations complémentaires qui ont révélé du plomb dans les peintures du garde-corps. Les concessionnaires de réseaux ont communiqué des prescriptions à respecter pour les travaux de dissimulation des réseaux secs pour le marché de remplacement du garde-corps sur l'ouvrage enjambant l'A7 à Ternay.

Montant : 81 861.80 € HT soit 98 234.16 € TTC soit +47.18% du montant du marché initial, le nouveau montant du marché s'élève à 255 361.80 € HT soit 306 434.16 € TTC

Société : GUINTOLI SAS RHONE AUVERGNE